



## Convocation Gendarmerie - Virement frauduleux

-----  
Par enzovtrt

Bonjour,

Ce matin j'ai reçu dans ma boîte aux lettres un papier m'indiquant d'appeler la gendarmerie de ma commune, je les appelle, le gendarme m'indique que j'ai reçu un virement frauduleux de 3000? sur un compte bancaire qui m'appartenais.

Sauf que je n'ai plus accès à ce compte depuis le mois de juillet 2022, je ne l'utilisais plus et je suis donc sûr que ce compte a été piraté afin d'être utilisé à mauvais escient..

Le Gendarme me demande d'emmener une preuve montrant que mon compte a bien été piraté, je dispose simplement d'un mail m'indiquant qu'une connexion a été effectuée depuis l'Italie.

Est-ce une simple convocation, est-ce que je risque la garde à vue, ou même la prison si jamais les gendarmes ne croient pas en ma bonne foi ?

J'aimerais avoir les idées claires car cette histoire est une source de stress pour moi..

-----  
Par Henriri

Hello !

Allez tranquillement répondre aux interrogations de la gendarmerie en toute bonne foi, avec les éléments dont vous disposez. Clarifiez le fait que vous n'avez plus accès à ce compte depuis le mois de juillet 2022, que vous ne l'utilisiez plus...

Curiosités : aviez-vous fermé ce compte à cette époque ou une autre ? Sinon comment-pourquoi n'avez-vous pas réagi en vous apercevant que vous n'y aviez plus accès ? Jusqu'à quand avez-vous reçu des relevés de ce compte ? Vous restait-il de l'argent que vous ne pouviez plus retirer ? Etc...

A+

-----  
Par Prana67

Bonjour,

Un point qui me semble bizarre : en principe les gendarmes ne donnent pas d'info au téléphone quand vous êtes convoqué.

Vous avez bien téléphoné à la gendarmerie et pas à un numéro qui était sur cette convocation ?

-----  
Par DIU1973

BONJOUR Prana...

Gendarme me demande d'emmener une preuve

-----  
Par flotbs

Bonjour,

Pas de stress, dans ce genre de procédure de nombreuses victimes sont indirectes de l'escroquerie (usurpations, comptes ouverts à l'insu). Si vous n'avez pas utilisé le compte une réquisition établie par les enquêteurs permettra d'établir que vous n'êtes pas à l'origine de la connexion.

Allez à l'audition serein et collaborez avec eux.

Bonne soirée